N.72, MARS 2011

LA GAZETTE DE BRENNILIS

INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07
Fac-similé : 02 98 99 67 67
Courriel :
mairie.brennilis@orange.fr
Horaires d'ouverture semaine : 8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé mercredi après-midi

PERMANENCE DES ÉLUS
Les samedis de 10 à 12 heures
Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE
8h45 – 12 h 00, lundi au samedi
Tél. 02 98 99 61 00

***OFFICE DU TOURISME DU YEUN ELEZ* – Place des Monts d'Arrée 29190 Brasparts**
Tél./fax : 02 98 81 47 06
Ouvert du lundi au samedi 9h00-12 h., 13h30-17h30
otyeun.elez@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE (SIRCOB)
de Locmaria-Berrien,
Tél. 02 98 99 82 49.
Au Vieux Tronc, lundi au samedi, 9h-12h, 13h30-18h.
GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

ASSISTANTE SOCIALE
Cécile Nédélec
ANTENNE DE PLEYBEN
0298266362

COMMERCE AU BOURG
HALLE DIS, M.Mme Baladine
Tél. 02 98 99 68 45

DE LA GAZETTE BRENNILIS

COMITÉ DE RÉDACTION

SYLVIE BIRHART
FRANÇOISE BORGNE
JÉRÔME COCHENNEC
ANITA DANIEL
MARCEL GÉRARDIN
OLIVIER MAGOARIEC

Responsable de publication : JEAN-VICTOR GRUAT

http://www.brennilis.com
webmaster@brennilis.com
Courrier en Mairie

Impression : Copie 29, Carhaix

CCAS
PROGRAMME D'ACTION

Le Conseil d'administration du CCAS a adopté le 16 mars son programme d'action pour 2011. Les points les plus importants sont:
➔ Soutien à l'aide au maintien à domicile en cas de déficit structurel de l'organisme de mise en œuvre (ADMR)
➔Portage des médicaments à domicile
➔Mise en œuvre du Plan d'accessibilité (PAVE)
➔Aides matérielles aux personnes en difficulté
➔Maintien du contact avec les anciens.
Le CCAS a noté avec satisfaction le succès remporté par le portage des médicaments. Il a décidé de compléter son programme 2011 par une relance des activités en faveur de la formation ou de la réinsertion, en rappelant la possibilité offerte par la municipalité de suivre les cours notamment du BAFA. Le CCAS a également estimé nécessaire de reprendre la pratique de faciliter l'inscription des personnes intéressées, et d'abord des employés communaux, aux cours de secourisme dispensés par le SDIS Huelgoat.
Pour ce qui est de l'aide aux personnes en difficultés, et notamment les familles, le CCAS a relevé que la pratique de tarifs très abordables qui était celle de la municipalité pour l'accès à la cantine et à la garderie était d'une grande aide aux familles. Il a rappelé en outre le droit établi par la Charte des Brennilissiennes et Brennilissiens pour chacun de demander à être aidé par la mairie, et d'y signaler les cas méritant d'être aidés. Le CCAS a par ailleurs décidé, dans la logique du PAVE, d'accorder l'attention nécessaire à l'aide supplémentaire envisageable pour l'aménagement du domicile et l'accès à des appareillages au profit de personnes ayant des difficultés de mobilité.

EMPLOIS D'ÉTÉ La commune de Brennilis se prépare comme chaque année à pourvoir des emplois saisonniers - camping et entretien des locaux – pour la période allant de la Pentecôte à la mi-septembre 2011. Merci de bien vouloir envoyer votre curriculum vitae en mairie avant le 30 avril en précisant les postes qui vous intéressent ainsi que vos périodes de disponibilité.

URGENCES
Gendarmerie, faites le 17
Pompiers, le 18
ou le 112 (*portables*)
Médecin de garde : le 15
(*en dehors des heures de présence de votre médecin traitant*)

TRANSPORT

Le transport des personnes aura lieu à Carhaix le samedi 9 avril 2011 (préparation des Pâques). Prix 3 € par passager, départ 9 heures 30, retour vers midi. Renseignements et inscriptions auprès de Sylvie Birhart 02 98 99 67 10 / 69 69 ou d'Anita Daniel 02 98 99 64 13.

Brennilis perd son doyen

Jean Le Breton, qui s'était récemment retiré dans une maison de retraite de Plonevez du Faou, nous a quittés dans sa quatre-vingt onzième année, le 27 février. Jean - sur la photo lors de la remise à son domicile de Bellevue le 20 août 2010 du Diplôme d'honneur des Anciens combattants de la guerre 1939-1945 - était une personnalité importante de Brennilis, où il avait exercé pendant de nombreuses années le métier de garagiste. Nos condoléances les plus attristées vont à son épouse Anne-Marie, et à toute sa famille.

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés:

***Mme Marie-Françoise Morin née Cadiou* (Kerrolland), le 13 mars 2011**
***M. Pierre Marcel Letur* (Kerflaconnier) le 20 janvier 2011**
La Gazette présente ses condoléances attristées à leurs familles et à leurs proches.

Comptes et Budgets

La Commission des Finances réunie le 15 mars 2011 a arrêté ses projets de budget, équilibrés en recettes et en dépenses. L'équilibre pourra être atteint sans augmentation du niveau des taxes et redevances - à l'exception des sommes perçues pour le compte de l'Agence de bassin en matière d'eau et d'assainissement. Le Conseil budgétaire devant délibérer sur ces propositions s'est tenu le 22 mars 2011.

Commune Au cours de l'exercice 2010, il a été possible d'absorber des factures d'investissement importantes et en forte croissance (536.798 € contre 189.429 € en 2009) sans mobiliser l'emprunt inscrit au budget – l'excédent enregistré au budget de fonctionnement (75.000 €) ayant contribué à couvrir la différence entre dépenses et subventions d'investissement soit 140.813 €. En 2011, le cap du contrôle strict du volume des dépenses de fonctionnement sera maintenu, avec des prévisions budgétaires en légère diminution par rapport au budget 2010 (547.158 € contre 549.247 €). Il faut noter que les besoins de financement par subvention communale des budgets annexes (eau et assainissement) sont en diminution de 14%, ces gestions progressant vers un meilleur équilibre. Quant aux investissements de la commune, le programme proposé s'établit à 867.400 € (une diminution d'un tiers par rapport au programme 2010, en raison de l'avancement dans la réalisation financière de certaines actions d'envergure, comme l'église et la rénovation des logements au dessus de l'école). Ce total correspond pour plus de la moitié à des opérations en cours. Les dépenses prévues pourraient être couvertes moyennant un emprunt de l'ordre de 173.000 €, une somme très nettement inférieure à celle - comptable - affichée au budget 2009 (306.000 €).

M. Paul Lannuzel, trésorerie de Pleyben, examine les propositions budgétaires le 15 mars 2011 en mairie.

CCAS Pour le CCAS, le budget ne prévoit pas de modification en volume (stabilité en fonctionnement à 12.000 €) mais une redistribution des fonds alloués des secours d'urgence, peu mobilisés, vers les autres secours, davantage sollicités en raison des difficultés rencontrées par l'ADMR de Huelgoat, qui continuera de devoir bénéficier d'un soutien renforcé des communes concernées.

Assainissement En ce qui concerne la régie d'assainissement, même si l'année 2010 a permis d'enregistrer des progrès vers l'équilibre de la gestion, le besoin de financement par la commune étant réduit de 56.751 € à 41.892 €, les comptes ne sont cependant pas encore à l'équilibre préconisé par loi. La situation devrait cependant s'améliorer avec les résultats de l'élimination des eaux parasites provenant des importants travaux exécutes en 2009 – et il n'est donc pas préconisé d'augmenter cette année la redevance, à ceci prêt que l'obligation légale d'appeler auprès des consommateurs le montant de la redevance *« modernisation du réseau »* décrétée par l'Agence de bassin devra être honorée.

Le montant de cette redevance est de 0,152 €/mètre cube d'eau consommée pour les particuliers raccordés au réseau d'assainissement collectif. Est également prévu au budget l'appel auprès des particulières faisant effectuer par le SIVOM le contrôle des installations neuves du montant de cette prestation facturée à la commune (redevance ANC). Des sommes conséquentes sont prévues pour la continuation de la rénovation du réseau d'assainissement, avec un budget d'investissement de l'ordre de 75.000 € hors frais financiers liés aux travaux antérieurs.

Rubriques (milliers d'€)	*Budget 2010*	*Réalis. 2010*	*Budget 2011*	*Ecart budget*
Commune, Fonctionnement	641	640	633	-8
Commune, Investissement	1306	396	867	-439
CCAS	12	9	12	0
Assainissement, Fonctionnement	140	81	101	-39
Assainissement, Investissement	123	89	94	-29
Eau, Fonctionnement	38	35	46	8
Eau, Investissement	178	10	140	-38

Eau Pour ce qui est de la régie des eaux, la subvention de fonctionnement requise de la commune (8.650 €) correspond, outre une augmentation des charges d'amortissement, au montant de la redevance pollution appelée par l'agence de bassin (rendement estimé 8.200 €). Cette taxe est en très forte hausse pour 2011 en raison de la fin d'un régime transitoire qui avait jusqu'ici relativement épargné les petites communes comme Brennilis. La position de la commune, qui est pratiquement la seule de l'arrondissement à ne pas répercuter cette redevance dans les factures, devra être ajustée. Cependant, en raison de la charge excessive que représenterait une répercussion intégrale (la redevance de l'agence de bassin est appelée à raison de 0 € 248 par mètre cube alors que le tarif de l'eau dans la tranche de consommation supérieure à 100 mètres cube n'est que de 0,26 (100 à 200) ou 0,21 €/mètre cube (plus de 200)), il est proposé de n'inclure que progressivement, sur une période de 5 années, le montant de la taxe dans les factures d'eau. L'appel d'une première tranche correspondra à une augmentation moyenne des factures de l'ordre de 5%.

En matière d'investissements sur le réseau d'eau, des travaux importants ont été programmés en 2010 mais pas encore réalisés notamment dans les secteurs de Cosforn et de Nestavel (80.000 €). D'autres investissements sont prévus, pour finaliser la protection du périmètre de captage, détecter les fuites sur le réseau et les éliminer, étudier la possibilité de remplacer pour les eaux de process les prélèvements sur la nappe phréatique par une utilisation de l'eau du réservoir Saint Michel. La réalisation de la totalité du programme d'investissement et l'apurement des déficits antérieurs pourrait justifier le recours à un emprunt à hauteur de 124.556 € au titre de la régie des eaux (145.663 € au budget 2010).

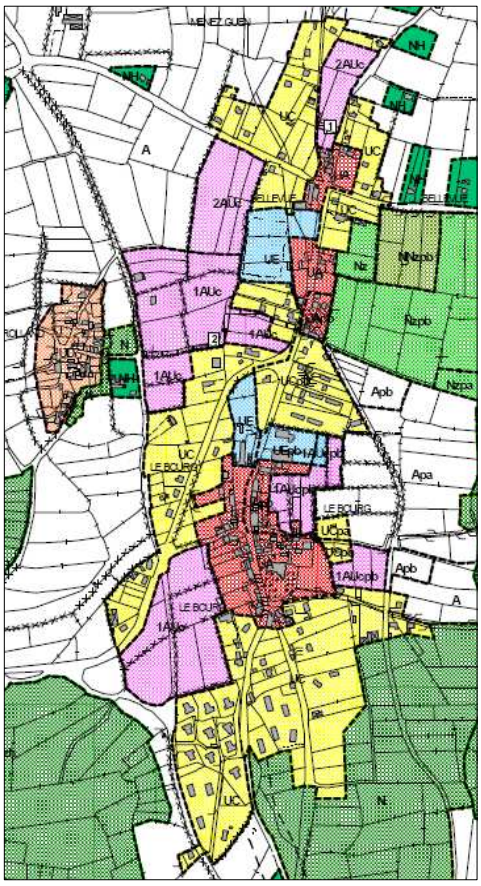

PLAN LOCAL D'URBANISME Droit de préemption urbain

Le PLU de Brennilis est exécutoire depuis le 24 février 2011. Le Conseil municipal devrait instituer par délibération lors de sa séance du 22 mars 2011 un droit de préemption urbain (DPU) sur l'ensemble des zones U et AU de la commune (en gros, les zones urbaines au bourg). Ce droit permet à la commune d'acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu. Lorsqu'un propriétaire vend un terrain ou une maison à un acheteur, avant que la vente ne soit conclue, la commune doit s'exprimer sur sa volonté d'user de son droit de préemption. Si elle choisit de le faire, elle devient prioritaire pour l'acquisition du bien. Sinon, la vente suit son cours normal.

LE ZONAGE DU PLU DE BRENNILIS

Les zones urbaines dites "zones U" Peuvent être classés en zone urbaine les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter. Elles correspondent aux :

- constructions anciennes délimitant le centre bourg traditionnel UA
- constructions de type individuel, isolé ou groupé UC
- constructions anciennes groupées UD
- équipements sportifs, socioéducatifs, socioculturels UE
- zones d'activités artisanales, commerciales et industrielles Ui

Les zones à urbaniser dites "zones AU" Afin de susciter une meilleure programmation dans le temps et un développement cohérent de l'urbanisation future, les constructions sont autorisées soit lors de la réalisation d'une **opération d'aménagement d'ensemble**, soit au fur et à mesure de **la réalisation des équipements internes à la zone.** La zone AU est hiérarchisée comme suit : les *zones 1AU* - les constructions y sont autorisées lorsque les voies publiques et les réseaux d'eau, d'électricité et, le cas échéant, d'assainissement existant à la périphérie immédiate ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter; *les zones 2AU* : la desserte par les voies et les réseaux à la périphérie immédiate de ces zones n'ont pas la capacité suffisante pour desservir les constructions. Leur ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une modification ou une révision du PLU. **Les zones agricoles dites "zones A"** Peuvent être classés en zone agricole les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. **Les zones naturelles dites "zones N"** Peuvent être classés en zones naturelles les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, de leur caractère d'espaces naturels.

Un moment crucial - franchir le rebord de la cuve

Incident à la station d'épuration

Le 9 mars 2011, la turbine de l'aérateur de la station d'épuration de Brennilis a brutalement cessé de fonctionner après 26 ans (79.410 heures) de bons et loyaux services. Dès le lendemain, la turbine a été démontée et grutée pour transport à fins de réparation par la société BEI. Entre-temps toutes les précautions ont été prises avec les Salaisons de l'Arrée et le Service d'Appui technique à l'eau et à l'assainissement - SATEA - du Conseil général pour éviter tout risque de pollution. Des mesures régulières sont prises dans les endroits sensibles en aval de la station pour vérifier qu'il n'y a pas d'atteinte au milieu. Le samedi 12 mars au matin, les employés municipaux et les techniciens des Salaisons de l'Arrée ont procédé à l'installation d'une turbine provisoire, permettant la reprise de l'aération à la station. Le 15, la Commission d'appel d'offres a décidé de remplacer l'élément qui avait fait son temps, et choisi le fournisseur mieux-disant. Le moteur devrait être remplacé dès le milieu de la semaine du 21 mars.

La turbine est repartie, amarrage du dispositif provisoire

Conseil d'administration de la SAFI

Le Conseil d'administration de la SAFI – Société d'aménagement du Finistère – s'est tenu le 14 mars 2011 au siège du Conseil général. Il s'agissait du dernier conseil d'administration présidé par M. Abiven - à droite sur la photo-, représentant du Conseil général et maire de St Thégonnec, qui a décidé de ne pas briguer de nouveau mandat de conseiller général.

Etalonnage *Ballet de véhicules le 16 mars autour de la petite station météo de Brennilis. Renseignements pris, il s'agissait d'une visite de contrôle périodique des appareils planifiée de longue date par l'Autorité de sûreté nucléaire. Rien à voir avec la situation à Fukushima - ni risque sismique, ni risque d'inondation à Brennilis d'où de toutes façons les éléments fortement radioactifs ont été enlevés il y a longtemps. Ceci n'empêche pas la presse nationale de chercher une impossible relation - avec demandes d'entrevues, caméras et photographes. Beaucoup de bruit pour localement rien …*

Ouverture **Le samedi 12 mars, les pêcheurs étaient venus nombreux au lac de Brennilis pour l'ouverture à la truite. Le poisson était au rendez-vous, y compris la carpe. Le brochet attendra encore quelques Pour le temps, radieux le matin, l'humidité de l'après-midi n'a découragé personne !**

Toujours plus country ...
Le succès des animations "country" organisées par l'Association Merlin ne se dément pas. Le 15 mars elles (et ils) étaient ainsi une douzaine à pouvoir se livrer aux charmes de cette danse à la salle polyvalente.

Arts du cirque

Les 2, 3, et 4 mars à la salle polyvalente de Brennilis, 15 enfants de la communauté de commune ont participé avec un plaisir évident au stage de cirque, proposé par les animateurs jeunesse de la Communauté de commune du Yeun Elez. De leur côté, les animateurs ont particulièrement apprécié de pouvoir travailler avec les enfants dans la salle polyvalente, "vraiment très agréable et pratique pour ce genre de stage". L'intervenant stage était Fabienne, de la Compagnie Anime tes rêves. Les animateurs jeunesse de la CCYE sont Jean Marie LEGRAND et Anne FLEURY. Quant aux enfants, il s'agissait de Laurianne ADAM, Lilian GRIMSHAW, Mathieu BORGNE, Thomas CLOAREC, Lucie SONZOGNO, Lison LE COQ, Kassandra WAILLEZ, Yvanne LEBRETON, Maelle BUZIT, Vanessa L'HURIEC, Elodie KERDILES, Taran BERNARD, Emma POULIQUEN et Anthony LAURENT. Une expérience à renouveler !

Nouvelle entreprise à Brennilis

Tous nos vœux de réussite à Franck Lelong qui vient de démarrer à Brennilis son entreprise de maçonnerie et carrelage.

Contacts 02 98 99 61 70 - 06 47 53 14 96, courriel lelong.franck668@orange.fr.

Broyeuse

La broyeuse tant attendue des services municipaux a enfin rejoint Brennilis. Un bel engin, qui contribuera efficacement à la résorption des déchets ligneux - un plus pour la commune en ces temps de découpe, d'élagage et d'entretien des haies et des arbres.

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Les membres de l'association des anciens combattants de Brennilis se sont recueillis le 19 mars 2011 devant le monument aux morts, à l'occasion du 49ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. L'appel de la FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie - a été lu par le maire, après quoi l'assemblée a observé une minute de silence à la mémoire des combattants morts durant la guerre d'Algérie, de ceux disparus ensuite et des nombreuses victimes civiles de cette guerre. La municipalité a ensuite offert le pot de l'amitié aux participants.

BIBLIOTHÈQUE – LA SÉLECTION DU MOIS

MORT AUX CONS Carl ADERHOLD
Excédé par les bruits de ses voisins qu'il rêve de tuer, le héros de l'histoire décide un jour de passer à l'action. Il venge ses frustrations quotidiennes et se livre à une attaque contre le conformisme ambiant, en décidant l'éradication physique de ces personnes. Premier roman.

BALLE DE MATCH Harlan COBEN
Deuxième volet des aventures de l'agent sportif Myron Bolitar. Duane Richwood, jeune joueur de tennis, s'apprête à remporter son premier grand chelem lorsqu'une détonation retentit dans le stade. Valérie Simpson, ex-joueuse de talent et qui était sur le point de faire un come-back, est retrouvée assassinée devant le stade. Myron mène l'enquête et découvre vite des liens entre les deux joueurs.

DES VACANCES AVEC LE SECOURS POPULAIRE

Comme tous les ans, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en famille de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 (du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures).

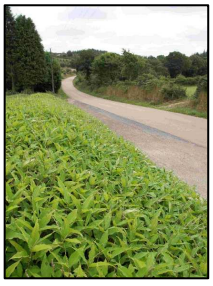

PLANTES PARASITES

Vous recevez, avec ce numéro de la Gazette, un dépliant réalisé pour la municipalité par Bretagne Vivante sur les plantes parasites sévissant dans nos parages, notamment mais pas seulement les renouées asiatiques. Lisez bien les conseils contenus dans ce dépliant et appliquez-les. Il y va de la biodiversité sur notre commune, et à terme de la qualité de notre environnement. En cas de doute sur la conduite à tenir, n'hésitez pas à contacter la mairie ou la Maison de la Réserve naturelle et des Castors.